



Monsieur le Maire

2 rue de l'hôtel de Ville
BP 50167
44802 Saint-Herblain

Monsieur l'inspecteur d'Académie

8 rue du Général Margueritte
44000 Nantes

Madame l'Inspectrice de la circonscription de Saint-Herblain

Site de la Jonelière – Chemin de l'Hébergement
44300 Nantes

Saint-Herblain, le 28 septembre 2020

Objet : Situation des personnels dans les écoles et établissements de Saint-Herblain

Monsieur le Maire, Madame l'Inspectrice de circonscription, Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Nous nous permettons de vous faire part de notre grande inquiétude quant à la situation des personnels dans les écoles et établissements de Saint-Herblain. Il existe bel et bien un fossé entre les annonces médiatiques d'un protocole sanitaire longtemps vanté comme étant le « le plus strict » d'Europe et sa mise en œuvre sur le terrain.

Lors de nos visites dans de nombreuses écoles de la ville, nous avons recueilli beaucoup de témoignages d'agent-es territoriaux-ales et de l'Education Nationale faisant état d'une réelle souffrance au travail. Nous avons rencontré des personnels déjà fatigués et sans cesse sous pression. Les conditions de travail se sont dégradées pendant que certains environnements de travail se découvrent à la limite de la décence. Vous trouverez en pièces jointes des photos montrant une pièce de travail de restauration censée être « neuve »...

À des degrés divers en fonction des écoles, tous les métiers sont touchés. Le manque d'effectif est criant à tous les niveaux : des agent-es d'entretien qui ne peuvent assurer le nettoyage quotidien des locaux et qui ne disposent pas de protocole écrit, des agent-es de restauration à bout de souffle face à la cadence imposée sur les temps du midi, des ATSEM dont la liste des missions ne cesse de s'allonger, des animatrices et animateurs contraint-es d'encadrer des groupes d'enfants surchargés, des enseignant-es mis-es à mal par des protocoles sanitaires qui ne cessent d'évoluer.

Il est certain que tous les employé-es des services municipaux, tou-te-s les enseignant-es, tous les personnels présents dans les établissements donnent beaucoup de temps, d'énergie et font preuve de bon sens pour limiter les impacts des défaillances de la Mairie et de l'Etat. Car à l'échelle locale, c'est bien la politique économique de la Mairie et les types de contrats précaires proposés qui empêchent d'embaucher à hauteur des besoins depuis plusieurs années. La situation sanitaire actuelle devrait pourtant légitimer un recrutement massif.

Au-delà de cette situation inadmissible, c'est la manière dont la Mairie essaie de sauver les apparences en incitant les agent-es à garder le silence qui nous alerte le plus. Tout semble être pensé pour que les Herblinois et Herblinoises n'aient pas connaissance de ces réalités. Il a par exemple été demandé à certaines équipes que ces problèmes soient réglés « en interne » afin qu'ils ne soient pas ébruités. Des agent-es territoriaux-ales n'osent pas indiquer aux délégué-es syndicaux-ales d'où proviennent certaines injonctions, de peur de représailles. Le bien-être au travail se transforme en fantôme lointain tandis que le « faire-semblant » règne en maître.

Les agent-es de l'éducation s'étaient mobilisé-es en très grand nombre le 14 janvier de cette année pour dénoncer des conditions de travail de plus en plus dégradées. Le Covid n'était pas entré en scène. Depuis lors, rien n'a changé dans les établissements scolaires, il est plus que temps de remettre en cause ces méthodes de management rétrogrades et de vraiment se pencher sur une qualité de vie au travail digne, à même de soulager les agent-es, et par ricochet améliorer la qualité de notre service public.

Au regard de cette situation et face à l'inaction des services municipaux et des services de l'Éducation nationale, SUD Collectivités Territoriales et SUD éducation 44 se réservent le droit d'appeler à une journée de mobilisation commune à Saint-Herblain.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le bureau
SUD CT Saint-Herblain

Le secrétariat
SUD éducation 44